



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LACQ-ORTHEZ**

**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt, le sept décembre à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Nadia GRAMMONTIN, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

ETAIT EXCUSE : M. Emmanuel HANON.

**OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT – FOURNITURE ET LIVRAISON DE MATERIELS ET
VEHICULES ROUTIERS POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-
ORTHEZ FOURNITURE ET LIVRAISON DE 2 VEHICULES 5 PLACES AVEC
MOTORISATION ESSENCE-ÉLECTRIQUE (HYBRIDE) --COMMISSION D'APPEL
D'OFFRES DU 7 DECEMBRE 2020 – AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT
DE SIGNER LE MARCHE**

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 16 octobre 2020 pour une remise des offres le 25 novembre 2020.

Il s'agit d'un marché ordinaire.

Les prestations sont divisées en 2 tranches :

Tranche(s)	Désignation
TF	Fourniture et livraison de 2 véhicules 5 places avec motorisation Essence-électrique (hybride) pour la direction générale
TO001	Fourniture et livraison de 2 véhicules 5 places avec motorisation essence-électrique (hybride) pour la direction générale

Il a été remis 2 plis dans les délais

Au vu de l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres réunie le 7 décembre 2020 à 17h00 a décidé d'attribuer le marché à la **SAS AUTO SELECTION** – 64140 LONS pour un montant HT de **80 313,32 €** (tranche ferme + tranche optionnelle)

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer le marché avec l'attributaire désigné par les membres de la commission d'appel d'offres,
- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Pour extrait certifié conforme,
le Président de la communauté de communes,

Patrice

Patrice LAURENT

